# SOMMAIRE EXÉCUTIF

3ème PORTRAIT ANALYTIQUE DES SERVICES EN DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES EN CONTEXTE MINORITAIRE AU CANADA

LE
MEILLEUR
EST...
AVENIR
3!



Par Mariève Forest et Joyce Portilla, pour



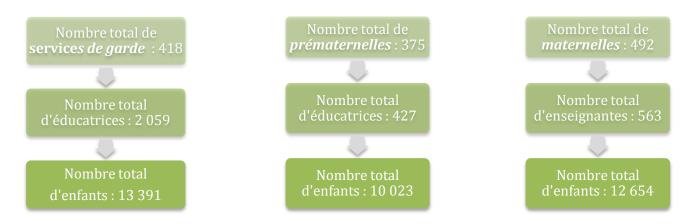
## **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet d'envergure imaginé par la CNPF, ses membres et ses partenaires il y a près d'une dizaine d'années. Leur objectif était de mieux connaître l'étendue et la nature des services à la petite enfance afin de cibler plus stratégiquement les orientations et projets futurs. C'est ainsi qu'un premier portrait analytique sur les services à la petite enfance (que l'on nommait « scan ») a eu cours en 2005, et un second en 2009. Le présent portrait analytique fait état des résultats d'une troisième étude dont les données ont été recueillies à l'automne 2011.

Ce portrait prend note de l'importance de la qualité au sein des services en développement de la petite enfance et d'une prise en charge communautaire de la petite enfance. Ce faisant, il s'est attardé plus directement à bonifier les connaissances sur les services en développement de la petite enfance dans les communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire au Canada.

Au total, l'analyse des données montre un réel développement des services à la petite enfance, de même qu'un réel intérêt pour un approfondissement de leur qualité. Bien que les données de 2005 présentent certaines limites, on parle d'une progression moyenne du nombre d'utilisateurs entre 2005 et 2011 de : 101 % pour les services de garde, 23 % pour les prématernelles et 19 % pour les maternelles. Il y a de quoi être fier!

Données de 2011 sur les services de garde préscolaires (0 à 5 ans), les prématernelles (3 et 4 ans) et les maternelles (5 ans) pour l'ensemble des communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire



En ce qui a trait aux carrefours multiservices enfance et famille francophones, leur développement est également important, puisqu'on en dénombre 46, répartis dans 8 des 12 provinces et territoires sondés. De ce nombre 24, ont rempli un sondage en ligne d'autoévaluation de la

qualité. Par ce sondage, il s'agissait de mieux comprendre les directions prises par les carrefours multiservices, leurs modes privilégiés d'organisation et les formes de qualité moins explorées. Dans un premier temps, on remarque que ces modèles de services présentent une grande variabilité quant à l'offre de services et à leurs modes de fonctionnement – une diversité que l'on peut attribuer à leur capacité à s'adapter aux communautés qu'elles desservent tout en tirant parti des ressources et opportunités. Dans un second temps, ce sondage a montré un réel souci pour une qualité extensive, touchant par exemple : la prise en compte et la valorisation des particularités du contexte minoritaire francophone ou la mise en place de partenariats nombreux et variés.

Les défis et progrès en terme d'accueil et accompagnement des parents ont également été recensés auprès des services de garde, des prématernelles et des carrefours multiservices. Encore une fois, il semble que les parents aient une place de plus en plus grande, et ce, à diverses étapes : lors de la définition des besoins, ou lors de l'orientation, de la gestion et de la mise en œuvre des programmes et services. Ce sont les carrefours multiservices qui semblent le mieux faire place aux parents, suivis des services de garde, puis des prématernelles.

Les modalités de prise en charge communautaire de la petite enfance ont finalement été explorées via les partenaires de la *Table en développement de la petite enfance francophone*. Plusieurs nouvelles initiatives, impliquant directement la petite enfance, ont vu le jour ces dernières années, en particulier dans les domaines de la santé et de l'alphabétisation familiale. En outre, le secteur de l'éducation, par le biais d'initiatives variées, mise sur un meilleur arrimage entre les services destinés aux jeunes enfants et à leurs familles, et ceux destinés aux clientèles scolaires.

En dépit d'un portrait, somme toute, fort positif sur les orientations prises par les services en développement de la petite enfance ; à n'en pas douter, les défis demeurent nombreux et variés. Ceci étant, le rapport débouche sur dix grandes recommandations, qui exigent l'implication de différents joueurs clefs en petite enfance. Alors que les travaux récents de l'OCDE et de l'ONU rappellent l'importance d'une offre de services élargie et de qualité auprès des enfants, de leurs parents et de leurs familles, afin d'assurer leur épanouissement ; il est nécessaire que les communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire continuent de se mobiliser pour améliorer cette offre de services et garantir leur propre épanouissement.

## RECOMMANDATIONS

## Du service de garde, à la prématernelle, à la maternelle

#### AUX REPRÉSENTANTS DES PARENTS DANS LES COMMUNAUTÉS

1) Élaborer des outils et des projets favorisant le développement de réseaux de services de garde en milieu familial.

Les services de garde en milieu familial sont peu développés et peu soutenus par les regroupements de parents, leur caractère instable et informel rendant difficile leur intégration à la communauté. En Colombie-Britannique et en Ontario certaines initiatives favorisant l'expansion et l'insertion de ces services dans la communauté sont en cours, ou en voie de développement; elles gagneraient à être partagées. Il s'agirait par exemple de : recenser ces services de garde, diffuser leurs offres de services dans la communauté, offrir des occasions de réseautage et de formation, développer des critères de qualité adaptés aux différentes situations et offrir un soutien pour la mise sur pied de ces services.

### À LA CNPF ET AU MILIEU SCOLAIRE

 Reconnaître les informations contenues dans les listes d'attente des services de garde et des prématernelles comme des données importantes pouvant appuyer les orientations stratégiques.

Nos discussions avec les partenaires et intervenants nous ont confirmé qu'un nombre important de services tiennent des listes d'attente. Celles-ci, surtout lorsqu'elles sont colligées de manière provinciale/territoriale et nationale, peuvent devenir des outils importants pour la planification et le démarchage politique. En vue de rendre plus effective cette source d'information, il importe de sensibiliser et d'outiller les services de garde, prématernelles et maternelles afin que des listes d'attentes – à jour, bonifiées et uniformisée – soient tenues. Il importe également de chercher à mettre sur pied des initiatives provinciales/territoriales et nationales pour faciliter les cueillettes de données à partir des listes d'attente – notamment, mais non exclusivement, lors du prochain portrait analytique sur les services en développement de la petite enfance.

## À LA CNPF, À SES MEMBRES ET AU MILIEU SCOLAIRE

1) Voir les possibilités de mise sur pied d'une stratégie nationale visant le développement de la qualité au sein des services de garde et des prématernelles francophones, en cohérence avec les principes éducatifs soutenant l'entrée à la maternelle francophone (conseils scolaires), les principes directeurs identifiés pour mesurer la qualité au sein des carrefours multiservices enfance et famille francophones (CNPF) et les résultats du Projet pilote de garde d'enfants (RHDCC).

En comparaison avec les pays de l'OCDE, le Canada peine à progresser en ce qui a trait au soutien des services à la petite enfance, mais cela n'a pas empêché jusqu'à présent les communautés francophones et acadiennes, de se doter d'un réseau de plus en plus solide de services de garde et de prématernelles. Maintenant qu'un premier guide d'autoévaluation de la qualité a été développé pour les carrefours multiservices enfance et famille, que toutes les provinces et territoires offrent la maternelle à temps plein, maintenant que le projet pilote de garde d'enfants tire à sa fin, et que la communauté internationale et de plus en plus de provinces se soucient de la qualité au sein de leurs services de garde et de leurs prématernelles, il importe de se mobiliser pour : 1) peaufiner une compréhension partagée des principes directeurs devant soutenir la qualité au sein de l'ensemble des services; 2) développer des outils conviviaux de présentation et d'autoévaluation de la qualité, adaptés aux réalités provinciales et territoriales, et aux réalités des différents services; et 3) promouvoir ces outils et l'importance de la qualité auprès des services.

2) Poursuivre et consolider les initiatives favorisant l'intégration des services en développement de la petite enfance au sein d'un continuum, allant de la période prénatale à la maternelle.

Bien que cette recommandation déborde du cadre des services de garde, des prématernelles et des maternelles, ces services s'avèrent centraux dans la consolidation des efforts et l'institutionnalisation des différents modèles de continuum. Les défis de telles démarches résident dans la nécessité d'une implication et d'un leadership partagé dans la communauté, d'où l'intérêt ici de s'assurer de l'existence de plates-formes régionales et/ou provinciales où la petite enfance, les parents et les familles sont interpellés. Le rôle de la CNPF dans ce cadre est de promouvoir des modèles et d'outiller les communautés pour faciliter la mise en place de continuum de services profitables à tous les acteurs impliqués.

3) Mettre en place de réels plans de promotion des services en développement de la petite enfance.

Partant des progrès passés et à venir en terme d'offre, de qualité et de continuum de services, il importe désormais de planifier une promotion plus systématique auprès des clientèles potentielles : parents, familles et membres des communautés francophones et acadiennes. À ce titre, une telle promotion doit rappeler aux parents leurs droits tout en les accompagnant pour qu'ils puissent faire des choix informés.

## Carrefours multiservices enfance et famille

### À LA CNPF

1) Continuer la bonification et entamer la diffusion d'un guide d'autoévaluation de la qualité pour les carrefours multiservices enfance et famille francophones en contexte minoritaire qui tienne compte des réflexions et connaissances issues de l'exercice du sondage en ligne.

Plusieurs avenues sont à considérer. Premièrement, la CNPF devrait travailler à bonifier et simplifier le cadre explicatif du guide d'autoévaluation, puis adapter certains critères et indicateurs, tels que ceux qui sont proposés dans le sondage. De même, en ce qui a trait à la diffusion du guide, il peut être souhaitable de le mettre en ligne via le site Web de la CNPF afin que les carrefours multiservices puissent consulter de manière privée leurs résultats, et les comparer d'une année sur l'autre. La CNPF devrait également encourager les carrefours multiservices à ce qu'une portion élargie du personnel, du conseil d'administration et des parents, remplisse cette autoévaluation. À ce titre, il peut être avantageux de développer des variantes du guide d'autoévaluation, par exemple une adaptée aux parents. Une diffusion élargie de l'autoévaluation permettrait d'octroyer une plus grande validité aux résultats, mais aussi de créer une synergie entourant la qualité à privilégier au sein des carrefours multiservices et les efforts à déployer pour y parvenir. Finalement, il pourrait être grandement utile de développer un guide de pratiques exemplaires (respectant et mettant en valeur les différents modèles de services intégrés) dont les composantes correspondraient aux différents critères présentés dans l'autoévaluation.

## L'accueil et l'accompagnement du parent

### À LA CNPF ET AUX PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SECTEURS

2) Monter et diffuser un document présentant de manière succincte les principes fondamentaux de l'AAP et les types d'actions à poser pour mettre en pratique ces principes, en fonction des différents types de services offerts.

Considérant que certaines données amassées ont montré, à l'occasion, un décalage entre l'adhésion aux grands principes de l'AAP et une application ferme de ceux-ci; et considérant que certains principes de l'AAP ont été plus difficilement mis en œuvre au sein de certains types de services; les acteurs en petite enfance issus de différents secteurs doivent se mobiliser pour développer une vision et des actions plus concrètes liées à l'AAP, qui prennent en compte les défis que rencontrent les différents types de services.

#### À LA CNPF

3) Faire davantage reconnaître l'importance de l'AAP dans les stratégies générales de promotion de la qualité dans les services en développement de la petite enfance.

L'AAP mûrit depuis longtemps à la CNPF (elle fait d'ailleurs partie de sa planification stratégique 2010-2015) et dans les communautés, alors que les réflexions entourant une systématisation des principes plus englobant sur la qualité sont davantage récentes. Ces deux types d'initiatives doivent être mieux coordonnées et arrimées.

# La petite enfance, une responsabilité partagée

# À LA CNPF ET AUX MEMBRES DE LA TABLE NATIONALE EN DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE FRANCOPHONE

4) Systématiser la mise en commun des informations, initiatives et programmes touchant la petite enfance et issus des différents organismes siégeant à la Table.

Le compte rendu des initiatives et les données récentes touchant la petite enfance et issues des organismes nationaux peuvent être utiles pour nombre d'acteurs des communautés francophones et acadiennes. Il importera de bonifier de manière continue le contenu des informations et initiatives ayant cours au niveau national et de les rendre plus visibles via, par exemple, le site Web de la CNPF.

5) Poursuivre la prise en charge partagée des initiatives et services à la petite enfance et le partage d'une vision et de stratégies communes.

Notre enquête et nos diverses discussions ont nettement montré une accentuation de la responsabilisation des divers organismes à l'égard de la petite enfance. Il importe que les travaux de la Table se poursuivent afin que cette mobilisation s'ancre plus solidement dans des pratiques où la petite enfance, les parents et les familles apparaissent comme des clientèles incontournables.